

# Trésors de la vigne et du vin

Autor(en): **Deslandes, Pierre / Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1934)**

Heft 41

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226028>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :  
Pache-Varidel & Bron  
Lausanne

ABONNEMENT :  
Suisse, un an 6 fr.  
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :  
Administration du Conteur  
Pré-du-Marohé, Lausanne



## LO RAMONEU ET LO FRATE

**N** frate, on vilhio mot que bin dâi dzein ant aobliâ et principalameint ti cliâio que n'ant pas fé dâo serviço dein lo teimps que lâi avâi âi caserne cliâio coo que dè- vessant copâ lè cheveu âi militéro et lào rasâ lè djoûte. Eh bin ! l'êtâi cein, lo frate.

Dan, clli frate — que s'appelâve ora *coiffeu*, — vâi passâ dévânt sa boutiqua on ramoneu que fasâi sa verya. Noutron bon-fonds sè peinsâ dinse :

— M'einlêvâ se pu mè teni de lâi ein djuvî de iena. Clli ramoneu l'a onna tîta à se fotre de li. M'ein vé lâi dere de ramounâ ma tsemenâ, quand bin lo collègue l'a dza racliâie bin adrâi l'au- tr'hi.

Adan, ie fâ dinse âo gratta-tsemenâ :

Dite dan, lâi a de l'ovrâdzo por vo, dinse et dinse.

Lo ramoneu s'einfate dein la tsemenâ iô l'ov- vrâdzo fut vito fé et n'a pas pu fére tsesi de la soute (*sue*) po sè matsourâ lè man.

Quand l'a faliu payî, lo frate lâi dit dinse :

— Vo z'âi vito zu fé, l'ami. Ora, va bin, et po lo païemeint vo laisso la soute quand bin ein n'a pas tant. Diant que sè veind tchè âo saillî tot fére fondre la nâ. A revère et grand maci tot parâi !

Et lo ramoneu que n'êtâi pas tot tatipotse fâ état d'ître d'acco, mâ bourmâve.

— Vo z'âi raison, que lâi fâ. Du lo momeint que vo mè laisso la soute, lâi a rein à repipâ. A revère !

L'è parti. Et lo leindèman vint vè lo frate :

— Que lâi a-te po voutron serviço ? que lâi fâ stisse.

— L'è dèman fita, que repond la ramoneu. L'è onna tsermalâira que vu allâ trovâ. Vo fou- drâi mè rasâ on bocon, que ne satso pas tant maunet.

— Setâ-vo pî ice, que repond lo frate.

Et lo frate bete lo savon, lâi râcliie lè djoûte tant bin que lo gratta-tsemenâ l'avâi pardieu bin boûna façon.

Quand l'a faliu payî, lo ramoneu lâi dit dinse :

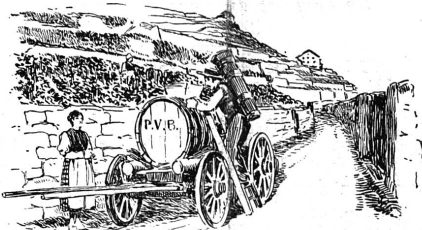
— Vo z'âi vito zu fé, l'ami. Ora, va bin et po lo païemeint vo laisso lè pâi de barba. Ein a præ matâire. Diant que sè veindant tchè po lè dzein que n'ein ant pas. A revère et grand maci tot parâi !

Ora, tè ! frate ! raguelhie !

Marc à Louis.

**La science médicale.** — Cela ne va pas mieux ?  
— Non, docteur.  
— Alors, cessez les pilules que je vous ai ordonnées.  
— Je ne les ai justement pas prises.  
— Alors, prenez-les !

**Les accapareurs.** — Un juge d'instruction procède à l'interrogatoire du chef d'une bande de faux-monnayeurs récemment arrêtée :  
— Vous êtes accusé de fabrication de fausse monnaie.  
— Fallait bien, répond l'accusé, que l'on fabrique de la fausse puisqu'il y a tant de gens qui accaparent la vraie.



## TRESORS DE LA VIGNE ET DU VIN<sup>1</sup>

**S**OUS ce titre, Pierre Deslandes vient de nous présenter un petit volume charmant, tout poésie, tout rayonnement du soleil de nos vignobles, tout amour des crus de nos coteaux. Peu les connaissent comme lui, bien peu savent définir les qualités de chacun, personne ne pouvait mieux interpréter les sensations que nous laissent leur dégustation. Il trouve des qualifications imprévues, mais combien suggestives. Sous sa plume, le vin devient une incarnation merveilleuse, prend figure de grande dame, se pare de sa plus belle robe, s'agrément de ses vertus morales, — netteté, fermeté, franchise, générosité — et, suprême tour de force, par transparence, laisse entrevoir son âme.

— Oeuvre de gourmet, mais avant tout de poète ; connaisseur aussi. Car Pierre Deslandes n'ignore rien de nos vignobles romands, fils des plants de Bourgogne et dignes de leur mère : A bonne chatte, beaux minets ! Il sait que la vigne se plaît sur les collines découvertes, sur les sites les plus beaux :

« On dirait, écrit-il, que la nature a pris plaisir à former pour elle ces coteaux et ces collines qui sont le charme des pays romands. Qu'ils regardent au midi, ou à l'orient, comme il faut que la vigne regarde, ces coteaux romands présentent une variété qui ne se retrouve ailleurs nulle part, sur un petit territoire. »

Lorsqu'il nous transporte sur une de ces *planelles*, ou reposoirs entre Faverge et Burignon, il s'écrie :

« Regarde autour de toi. Tout t'appartient : le sol et l'espace, le lac et la montagne, la roche et l'onde. Derrière toi, la cascade chante une chanson d'Alpe. Devant toi, le grand lac joue à la mer. Ce muret de vigne à tes pieds, va-t-il s'écrouler ? Rien ne te sépare de cette immensité que les Alpes de Savoie ne parviennent plus à t'écraser, car tu les vois maintenant d'assez haut. Autour des deux roches de molasse où s'arrête le plateau, le vol des milans s'étale indéfiniment. A tes pieds, tout en bas, deux cygnes cherchent leur repas. Il est trois heures : une tache de vin se pose sur le lac... »

Mais il ne faut pas que Lavaux nous fasse oublier sa grande sœur, la Côte, tout aussi bien ornée — un mot de cette Provence que Pierre Deslandes connaît si bien aussi. — Et la voici dans la saison douce et ouatée que nous allons vivre :

« Sur les forêts dévêtues, d'un brun attristé, les brumes sont revenues. Aux surprenants soleils de la Saint-Martin, les roses des jardins ont prolongé leur vie et, aux vieux murs, les mufliers

<sup>1</sup> Pierre Deslandes. — Trésors de la vigne et du vin, précédé d'une « carte véridique » de Marcel-E. North. Attinger, Neuchâtel.

se sont mis à reflurir. A la Côte, l'arrière-autonne a des grâces fanées, qui séduisent à la façon de ces dames à la robe vert-puce, reflet dans le nôtre d'un autre siècle.

Cette terre n'étonne point comme Lavaux, elle retient. Si vous la contemplez d'une haute terrasse de Bougy, elle dort, entre brun, mauve et gris, sous une brume diaphane qui la voile sans la dissimuler... »

Puis, il y a les « petites vignes », la chaîne des petites vignes qui, s'étend de Morges à Grandson, tout le long du Jura, qui unit les grands vignobles de la « bonne Côte » à ceux de Neuchâtel :

« Chaîne liante et fraternelle, où les influences se mêlent ; où la fraîcheur des vins du nord rejoint la douceur sucrée des vins lémaniques. Ses anneaux, ce sont ces tout petits vignobles dont les vins se consomment sur place ou vont se mêler à des crus plus orgueilleux. Exposées au gel et à la grêle, elles ont subi les dures vicissitudes du temps. Beaucoup ont succombé, dans les combes du Pied du Jura et dans les premiers replis du Plateau. Leurs noms survivent : sur la carte, que de « lieux-dits » : la Vignette. »

Après le cadre, le tableau ; le fruit après le sol ; les vins après les sites. Non pas au gré d'une classification qui demeurerait personnelle. D'ailleurs, allez dire à une mère que ses enfants ne valent pas ceux de la voisine ! Allez prétendre à un vigneron que son vin, fruit de ses peines et de ses sueurs, doit être classé après tel autre ! *Mon lac* est le premier, disait Voltaire. Il l'avait fait sien.

Aussi notre auteur se gardera-t-il bien de leur assigner un rang qualitatif. Les nuances d'un cru ne sont pas celles d'un autre, et les palais sont si divers.

Voici les vins du Léman :

« Ceux-là, ce sont, au degré suprême, les vins sociables. Qui les boit, seul, au café, éveille l'étonnement, si ce n'est la suspicion. Sous le ciel du Léman, il n'est pas bon que l'homme soit seul, devant son verre... »

A cet unanimité, qui est là-bas le confort singulier des réunions d'hommes, le vin des coteaux lémaniques aide merveilleusement. Il n'est guère puissant, ni agressif, ni mordant. Peu de bouquet, de la sève. Il ne part pas audacieusement, comme un fier Bourgogne, à la conquête de l'homme. Frais sans âpreté, amical au palais assoiffé, il s'insinue. Au premier verre, il se fait estimer. Au second, il révèle des profondeurs inattendues. Au troisième, il ranime ce qui sommeillait sous les fatigues et les soucis : la bonne humeur. Il est par excellence le vin tolérant, lien de sensibilité fraternelle. »

Mais, le Dézaley :

« Etrange symphonie de fraîcheurs et de molles vineuses. A force de rude chaleur, il râpe à la gorge ; il paraît âpre, alors qu'il n'est qu'escarpé. A la seconde mi-temps, il dégage toute son ardeur... Il n'a pas cette douceur tranquille des beaux Lavaux, mieux nourris et moins colorés.

A Lutry et Pully, les vins s'égalisent ; ces différences violentes qui les marquaient, sur la côte abrupte, se sont fondues en harmonie.

Voici Villeneuve et son vignoble, à l'écart d'un lac aux rives aplaties. Etrange vin, qui tient sa place personnelle dans la gamme des vins romands. D'un terroir intermédiaire, il participe

encore de la noble fermeté des Lavaux, tout en accueillant cette fluidité qui compose le charme complexe des vins d'Aigle et d'Yvorne. »

Le la Côte :

« Il passe, et ne s'arrête pas. Mais son parfum reste, comme le souvenir d'une rencontre longtemps espérée, comme la brève entente de deux âmes, comme ces étincelles qui font plonger, une seconde, dans l'éternelle nature de l'homme. Sa profondeur prend déjà l'accent du mystère. »

En robe toujours fraîche, l'âme des la Côte est plus substantielle que ne pensent les buveurs trop pressés. Ils font penser à la feuille de houx, qui recèle sous ses piquants une riche matière. »

Et dans la chaîne des « petites vignes » où

*Qu'il soit tendre ou subtil, qu'il soit rude  
et moqueur,  
Le vin du cru est toujours le meilleur :*

« C'est un vin robuste, peu soucieux de plaire, et qui, tout de même, plaît par sa franchise qu'atténuent parfois les très beaux soleils... »

Quant au Vully qui semble, si vous le regardez de Neuchâtel, un gros chat allongé :

« Aux années clémentes, son vin rouge a goût de pierre à feu. Par sa tête surplombante, le Vully est pareil à un Righi romand qui regarderait, avec une tendre commisération, vers ces pays qui ne connaissent pas la vigne. »

Et l'auteur conclut. Sa conclusion pourra s'appliquer à tout le vignoble vaudois :

« Un climat modéré, une année de soleil, le travail de l'homme donnent de l'agrément à ces petits vins claires vivants, amis de l'homme, qui sentent bon le terroir : goût de pierre à fusil, parfum de framboise. Dans le soin que prend d'eux le paysan-vigneron, il entre un taciturne attachement, un amour qui ne compte pas sa peine. »

Si son vin est un peu vif, « il le préfère tout de même, comme il le préfère sa femme, même « méchente » à une étrangère qui ne lui conviendrait pas tout à fait. Ce qu'il lui faut, c'est ce goût de terroir, cette fraîcheur du sol retrouvée, cet air vif qui vient de passer sur les forêts de sapins, sur les taillis fleuris de cytise, sur les prés odorants de sauges et les ravins aux sureaux. »

Il aime son vin comme il aime son village : en silence. Il sait assez qu'il ne pourrait vivre sans eux et que les vins fameux du monde, comme les gros bourgs d'ailleurs, n'effaceraient pas la nostalgie de ces deux biens familiers : le toit de sa maison, le vin de sa vigne. »

Là finirait la chanson de la vigne et du vin. Le poète s'efface alors derrière l'historien, ou plutôt se laisse pénétrer, incorporer par lui — comme la gousse d'ail donnera le ton général à la fondue. Et l'historien-poète, du fond des âges, nous conduira à l'étage de notre siècle. Il nous dira les travaux des ancêtres, des Romains aux Burgondes, le labeur des moines, les soucis de nos vigneron, leurs luttes contre les ennemis de la vigne et la belle collaboration des « maîtresses de vignes ».

Puis ce seront les quelques maladies, du corps ou de l'âme, qu'il siéra de traiter aux vins romands.

Pour le caractère difficile ? L'usage régulier d'un bon vin pas trop jeune, pas aride et surtout pas sur lie.

Pour la dureté de cœur ? Un Epesse, un Cully, un Villette ou un Montreux.

Un demi de Perroy, avant-dernière année, chassera les soucis. La misanthropie, elle ne résiste pas à l'usage modéré du vin romand.

Voilà notre cru. A-t-on déjà dit mieux ?

Et si je n'ai parlé dans ce bref exposé — bref, car la tentation est grande de tout citer — que de la partie consacrée aux vins vaudois, c'est qu'il faudrait qu'un Valaisan, un Neuchâtelois, un Genevois ou un Jurassien voulût aussi donner son appréciation, chacun pour les pays qui le concernent.

Car combien restent vrais les vers de Philippe Godet, que cite l'auteur, vers pétillants comme un jeune Saint-Blaise :


*Mais le bon vin qu'ont bu nos pères,  
Le vin de nos vieux vigneron,  
Le vin de nos coteaux prospères,  
Voilà celui que nous boirons ;  
Le vin qui mousse et qui flamboie,  
Et qui fait l'étoile et qui rit,  
Le vin chantant comme la joie  
Et pétillant comme l'esprit ;  
Le vin qui, dans ses étincelles,  
Brillant à nos yeux réjouis,  
Contient les plus vives parcelles  
De l'âme et du cœur du pays.*

Ami lecteur, quand tu aura lu — il le mérite — ce gracieux volume, tu trouveras aussi qu'il contient les plus vives parcelles  
De l'âme et du cœur du pays.

M. à L.

#### AU DEFILE DE LA 1<sup>re</sup> DIVISION

Au major J.-H. Addor.

LS étaient partis de bonne heure après avoir sorti le char à banc, attelé le Gris pommelé et fait les recommandations d'usage au domestique de confiance qui devait diriger le rural en leur absence. Dans le caisson du banc, on avait mis à manger et à boire, car c'est connu que dans ces bourrées, il est difficile de se faire servir quelque chose à la pinte. Tout d'une trait on s'était rendu de Chavannes-les-Pesses à Echallens, où l'on avait remis l'attelage puis on était allé quérir une bonne place pour attendre le défilé.

Lui (portant gaillardement ses soixante ans). Elle (un tantinet plus jeune, alerte et vive, la langue bien pendue). Il s'agissait pour le couple de voir passer le fils unique, Aloïs, appointé dans la vaillante II/6 du capitaine Jan, et de le repérer.

J'étais coude à coude avec ce couple intéressant et je m'amusais à suivre leur discussion.

Elle: Crois-tu qu'ils vont bientôt venir et qu'on verra notre Aloïs ?

Lui: Bien sûr que je te dis, du reste tu n'as qu'à suivre sur le programme, tu vois que ça commence à 10 heures et demie.

Elle: Eh ! mon té, pourvu qu'on le voie... Ah ! voilà les cyclistes.

Lui: Tu vois ! après les cyclistes, les bataillons défilent dans l'ordre suivant : 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc.

Elle: Pourvu qu'on puisse voir le numéro sur le drapeau !

Lui: Pour ça n'y compte pas trop ; c'est un peu loin et par peu que le drapeau fasse des plis ! seulement tu n'as qu'à compter, et, pour plus de sûreté, tu remarqueras, chaque fois que je lèverai mon chapeau devant le drapeau, tu rajouteras 1 puis au 6e tu ouvriras l'œil. Attention, ça commence !

Elle: Mon té ! que c'est imposant !... et pour la compagnie, à quoi est-ce qu'on reconnaîtra la IIème ?

Lui: De notre temps, c'était bien simple et tout aussi beau ; on se sentait quelqu'un ; et puis on avait le képi avec le pompon qui indiquait le numéro. Ainsi, moi, qui étais de la IV/6 j'avais, tu te rappelles, le pompon jaune et blanc. Te souviens-tu quand tu étais venue nous voir défilé en 95 après la prise de Poliez ; nous n'étions pas mariés et ton père vivait encore. Ce que j'étais bien dans ma compagnie, cette belle troupe commandée par le sympathique capitaine Mayor, d'Oron. Aujourd'hui tout est changé, avec ces bougres de casques, ils se ressemblent tous et on n'est plus rien foutu de les reconnaître et de reconnaître la compagnie.

Elle: Attends ! tu causes trop, et on est dans le cas de le manquer, depuis le temps que ça défile. — Ah ! je crois bien que voilà le 6 !

Lui: C'est bien ça, je reconnais le major Fontannaz, d'Orbe. Voilà la première et... voilà la IIème.

Elle: Ti possible ! c'est l'officier d'Aloïs qui est devant, sur ce beau cheval ?... Quel bel officier !...

Lui: Mais oui, c'est son capitaine. Ils cherchent à se rapprocher.

Ensemble : Aloïs ! Aloïs ! Aloïs !

Personne ne répond ; ils appellent dans le vide et la compagnie défile toujours.

Nouveaux appels : « Aloïs ! Aloïs ! Aloïs ! »

Appels et gestes ne trouvent ni regard ni réponse.

En ce moment, une idée diabolique me traverse l'esprit et je mets à appeler aussi : « Aloïs ! Aloïs Aloïs... alors c'est entendu à tout à l'heure comme convenu !... compris ! » Et j'accompagne mes appels par un geste de main amical Il est naturel que j'avais aussi parlé dans le vide, me connaissant absolument pas Aloïs.

Elle: Comment, ce monsieur connaît notre Aloïs ?

— Mais parfaitement, Madame ! Ah ! vous êtes sa mère, je l'avais deviné.

Elle: Alors, vous le voyez, dit-nous vite lequel c'est !

— Il est... dans le milieu de la compagnie, vous voyez bien, c'est... celui qui a le casque...

Elle: Hé ! « tsaravoute », je crois bien que ce monsieur se moque de nous. Ah ! vous êtes bien un « tatadzenelie » de par Lausanne ; apprenez que nous sommes des braves gens !...

Lui (la prenant par le bras): Viens, faut pas faire d'histoires.

Et le couple s'en fut s'établir loin de moi, à 50 mètres en aval, non sans qu'Elle se soit plusieurs fois retournée pour me lancer un regard de fureur.

O. D.

Pour la deuxième année, les éditions Otto Walter, S. A., Olten, publient leur

**Almanach populaire du Guré Kunzle pour 1935.**

Prix: fr. 1.20

Son but est surtout de faire connaître la méthode de gérison du savant herboriste de Zizers près Coire, M. le Guré J. Kunzle. Ce dernier s'en explique en ses termes :

« Populariser la connaissance des plantes médicinales, en faire voir les propriétés curatives, en montrer l'usage qu'on en peut faire, tel est mon but. Et je vous reviens avec une hotte lourde de recettes nouvelles, débordante de jolis contes et tout enguirlandée d'anecdotes gaies et réconfortantes. »

Le lecteur confirmera sans doute ce jugement.

#### PREMIÈRE CULOTTE

*Petit bébé, te voilà grand !  
Chacun le proclame à la ronde,  
Tu deviens le prince charmant  
Auquel obéit tout le monde.  
Pour toi le succulent bouillon,  
Au lieu de laitense popotte,  
Depuis huit jours, plus de mouillon :  
Tu porteras une culotte.*

*Dans les plis de ce vêtement,  
Tu prends élégante tournure ;  
On te croirait, en ce moment,  
Un heureux coureur d'aventure.  
Jadis, tu ne respectais rien,  
Tu revenais couvert de crotte,  
Maintenant chasse le vaurien,  
Car il a mis une culotte.*

*Ne mets plus les doigts dans ton nez,  
Ce sont des manières de rue ;  
Quand on a ses trois ans sonnés  
Il faut avoir de la tenue.  
Tu cesseras de pleurnicher,  
D'avoir une conduite sottie,  
L'esprit mauvais doit dénicher,  
Quand vient la première culotte.*

*Marche bien droit, vieux grenadier,  
Enivré de ton uniforme,  
Et, dans ces feuilles de papier,  
Coupe un gancé de haute forme.  
Tire ton sabre du fourreau,  
A la vitre porte une botte,  
Et si tu casses le carreau,  
C'est pour l'honneur de ta culotte.*

*Voyez ce conquérant hardi  
Prêt à livrer une bataille !  
Depuis une heure, il a grandi,  
Et redresse sa haute taille.  
Sur un vieux bâton, à cheval,  
Comme un rat, au grenier, il trotte.  
C'est déjà presque un général,  
Tant il est fier de sa culotte.*